



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du mardi 18 janvier 2022 **en visio**

Membres présents :

Mairies : M Janson Nicolas - Mme Champvalont Aline - Mme Ali Delphine
- Mme Martin Maryline.

Présidente du syndicat des affaires scolaires : Mme Compère Christine

Enseignants : Mme Esnol-Dupré Patricia - Mme Raoult Mathilde - Mme Billon Marie - Mme Robin Muriel - Mme Amiot Emilie - Mme Foucher Amandine - Mme Quesnel Maryline - Mme Tirard Céline - M L'Homme Guillaume

Délégués de parents : Mme Feron Johanna - Mme Morizot Lauranne - Mme Léonard Noëlle - Mme Trouvé Magali -

DDEN :

Excusés : M Boscher Stéphane IEN - Mme Delauney Ludivine - M Hamel Bruno - M Slama Abdellha - Mme Morin Anne-Marie - M Lebredonchel Alain - Mme Hébert Anne - Mme Ebrard Laure

I/ Natation :

Les élèves des classes de GS, CP et CE1 vont aller à la piscine de Graignes du lundi 14 mars au lundi 30 mai 2022. Deux créneaux sont réservés de 10h00 à 10h45 et de 10h45 à 11h30.

Le transport est pris en charge par la communauté de communes. Le bassin par le syndicat des affaires scolaires.

Si le contexte sanitaire est toujours le même, il ne sera pas possible de brasser les élèves. Ils iraient donc à la piscine une semaine sur deux (les GS une semaine et les CP-CE1 l'autre semaine).

Mme Morizot demande si les CP-CE1 seront mélangés. Effectivement, ce sera le cas puisque ces deux classes ne forment qu'un groupe et se réunissent régulièrement pour du travail en commun.

II/ Inscriptions 2022 et carte scolaire :

Les inscriptions auront lieu les jeudis 5 et 19 mai de 14h00 à 19h00.

Les parents doivent se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du carnet de vaccinations ainsi que du livret de famille.

Les mairies vont prendre contact avec les familles pour les informer.

M Boscher, Inspecteur de l'Education Nationale a informé les mairies que nous sommes en mesure de fermeture cette année.

La décision sera rendue le 26 janvier lors de la commission, mais il y a peu de chance cette fois qu'elle soit annulée, nous ferons la rentrée avec 145 élèves et les effectifs permettent de dédoubler les classes de GS, CP et CE1 avec 8 classes.

Les maires ont rédigé une lettre à la DASEN, en expliquant que les CP ne seraient pas sur le même site et que pédagogiquement, ce ne sera pas idéal pour ce niveau dédoublé.

III/ Investissement 2021 et demandes pour 2022 :

Le syndicat finance les locations des bassins pour la piscine et les fournitures scolaires.

En investissement mobilier, le syndicat a financé un meuble pour la classe de Mme Amiot, un coffre de rangement pour Feugères et des étagères pour la classe de Mme Esnol-Dupré.

Le syndicat a également financé une partie du projet ENIR 2021 : 1 tablette avec une coque, un support trépied, deux vidéo-projecteurs, 2 PC portables, 1 visualiseur et deux enceintes (financés à 70% par l'État / 30% par le syndicat). L'équipe des enseignants remercie le syndicat pour ces investissements.

Pour ce qui est de l'investissement pour l'année 2022, ont été demandés :

- * 2 hauts parleurs, 6 casques pour tablettes, 2 téléphones, 2 bacs de rangement et un paillason pour l'école de Feugères. Montant total : 158,79 euros.
- * Un meuble de rangement pour la classe de Mme Esnol-Dupré.

IV/ Travaux dans les écoles :

Feugères	Saint Martin d'Aubigny	Marchésieux
Drapeau Européen à poser Jardinière à réparer pour le printemps Robinets à changer Le stationnement reste toujours problématique pour la sécurité.	/	Classe de GS : des cloques apparaissent entre les deux fenêtres côté rue. Rideaux (classe de Mme Billon) Eau chaude (idem) Faux plafond (classe de Mme Amiot) Mitigeur pour la BCD (risque de brûlure).

M Janson précise que le drapeau va être posé par les employés communaux. Il est également prévu de réparer la jardinière et de changer les robinets.

Le problème concernant le stationnement aux abords de l'école va être discuté avec les élus pour savoir quelle réponse apporter.

Mme Hébert confirme que la peinture de la classe de Mme Billon va être refaite lors des prochaines vacances, il s'agit plutôt d'un problème de mauvaise qualité de peinture.

« Concernant l'eau chaude, la mairie a bien conscience des désagréments que les lavages de mains provoquent aux jeunes enfants et aux familles, mais concernant l'installation d'un chauffe-eau dans la classe, après analyse de la situation l'installation d'un chauffe-eau sécurisé et qui fournirait assez d'eau pour toute la classe pendant une durée assez longue, est trop complexe, ainsi nous ne pourrions pas réaliser ces travaux. De plus, après interrogation d'autres écoles (qui ne sont équipées que d'eau froide pour la grande majorité) et un médecin, ce problème de gerçures ne vient pas de l'utilisation d'eau froide ou chaude, c'est l'eau (quelque soit sa température) qui décape beaucoup les mains et si c'est associé à un savon un peu trop agressif et/ou si les mains ne sont pas correctement essuyées, tout cela ajouté à la fréquence des lavages, ce sont ces différents événements qui génèrent ce problème. Soit il faut limiter le temps de lavage des mains et la fréquence, soit trouver un savon moins agressif. Il est recommandé dans ce cas de demander son avis au médecin scolaire. »

Mme Tirard informe que nous avons demandé au médecin scolaire l'année dernière et que Mme Compère avait alors changé le savon ainsi que le papier. Mme Billon précise qu'il est vraiment très difficile pour les enfants de supporter les multiples lavages de mains sous l'eau froide. Mme Tirard confirme que l'eau est très froide en hiver et que ce n'est pas agréable. Mme Feron ajoute que les enfants ne se rincent peut-être pas assez les mains puisque l'eau est froide et qu'alors les gerçures apparaissent peut-être plus facilement. Installer un petit chauffe-eau devrait être possible. M Tirard a proposé de donner à la mairie un chauffe-eau de 25 litres neuf dont il ne se sert pas, mais ce qui semble poser problème, c'est plutôt l'installation.

Un mitigeur va être installé dans la BCD.

Le changement des rideaux est prévu au budget de cette année et le faux plafond est toujours d'actualité, cela dépendra des finances de la mairie.

RQ : Le conseil des maîtres souhaiterait savoir si les locaux sur Feugères et St Martin sont toujours bien désinfectés, au moins une fois par jour (A Marchésieux, les classes des TPS-PS et MS sont désinfectées deux fois par jour, les GS, une fois). Mme Champvalont et M Janson vont se renseigner, mais à priori oui, puisque le protocole l'exige.

Mme Morizot demande si cette question est en rapport avec les cas positifs sur St Martin avant les vacances : effectivement, la question s'est posée.

Elle affirme que ces cas sont plutôt dus à un anniversaire qui a eu lieu dans la classe début décembre. La maîtresse explique que lors de cet anniversaire, les fenêtres étaient ouvertes et les élèves espacés de deux mètres. Ils sont peu nombreux dans cette classe, il est peu probable que ce soit la raison de ces nombreux cas.

Mme Tirard précise que le risque zéro n'existe pas, personne ne peut savoir d'où ces cas sont partis ; Ces élèves mangent tous à la cantine ensemble et certains se retrouvent à l'extérieur de l'école. Elle ajoute que l'important, c'est que les personnes qui ont été touchées n'aient pas eu de symptômes graves.

V/ Rythmes scolaires :

Le dépouillement s'effectue en direct par Mmes Amiot, Raoult et Tirard (les enveloppes avaient été transmises pour un vote par correspondance). Voici les résultats :

Vote :

22 bulletins ont été redonnés sur 26.

1 vote blanc

19 votes pour un maintien de la semaine à 4 jours

2 votes pour un retour à la semaine de 4,5 jours.

Le conseil d'école a donc voté pour un maintien à la semaine de 4 jours.

Les mairies se réuniront pour délibérer en conseils municipaux.

Si les 3 conseils municipaux votent pour un maintien de la semaine à 4 jours, c'est ce qui sera appliqué.

Si au moins un conseil municipal vote contre le maintien à 4 jours, c'est la loi qui est appliquée, dans ce cas, l'école repasserait à 4,5 jours.

Les mairies nous informeront dès que le vote aura eu lieu.

X/ Questions diverses :

** « Depuis presque 2ans, la situation sanitaire est compliquée et nous devons sans cesse nous adapter pour limiter la contagion et appliquer les nouvelles directives. Dans ce sens serait il possible de définir une communication efficace envers les parents ? Un exemple en décembre lors de la survenue des 1ers cas positifs sur St Martin, la famille concernée a avisé la direction de l'école dès le mercredi matin 9h30-10h env. Les parents n'ont été avisés qu'en fin de journée après 17h... pendant que le centre de loisirs avait pu prévenir les familles concernées avant midi. On constate un manque de communication et de réactivité évident. Avec les moyens mis à disposition il semble tout à fait possible de communiquer efficacement : mail, application ENT one ? Depuis 2 ans il semblerait urgent de pouvoir prévenir les familles rapidement pour qu'elles puissent s'organiser. Ces outils fonctionnent d'ailleurs très bien au collège (et dans d'autres écoles), l'équipe de direction nous transmet les informations via ENT, pourquoi cela n'est il pas possible dans notre RPI ? Les protocoles évoluent rapidement, un message dans l'Ent rapide et efficace, reactivité 100%.*

Dans l'attente de vos réponses. »

Tout d'abord, nous déplorons que la personne concernée ne soit pas venue à l'école (ou n'ait pas appelé) pour en parler aussitôt, mais ait attendu 5 semaines et propose cette question directement en conseil d'école sans être passée par la discussion au préalable avec les enseignants et/ou la directrice.

Trois questions sont identifiées dans ce mail : la première concerne la communication pour les premiers cas en décembre : Le 1er cas a été communiqué à la directrice le mardi 7 décembre (matin) et non le mercredi. A 10h00, la déclaration était envoyée à la cellule Covid et à 13h00, les enseignants avaient le mot à envoyer aux familles. On ne voit pas comment on aurait pu faire plus vite sachant que le mardi, Mme Tirard est responsable de sa casse de TPS-PS.

Pour les cas qui ont été confirmés le mercredi 8 décembre, la directrice est allée à l'école pour rédiger les déclarations aussitôt. Elles ont été envoyées à 10h50 à la cellule Covid. Elle attendait la réponse de la cellule par un appel sur son portable qui n'est pas venu. C'est pour cette raison que les mails ont été envoyés plus tard, Mme Tirard a pris la décision de vous prévenir malgré le fait que la cellule n'avait pas rappelé (impossible de les joindre au téléphone). Mme Martin confirme que le centre de loisirs a téléphoné aux familles pour qu'elles viennent rechercher leurs enfants. Si le centre de loisirs a appelé les parents, c'est justement parce que la directrice de l'école les a prévenus dès le matin. M L'Homme précise que c'était un cas de sa classe, et que le mercredi, il ne regarde pas son téléphone ou ses mails toutes les cinq minutes. Il ajoute qu'on a fait au plus vite en respectant le protocole.

La deuxième et la troisième question concernent les moyens utilisés : il y a quelques années, la communication n'avait lieu que par le biais des cahiers de liaison. Les mails ont depuis fait leur entrée et sont désormais privilégiés pour les communications les plus urgentes. Il n'est malheureusement pas possible de généraliser l'ENTOne, pour la simple et bonne raison que l'ensemble des classes ne l'utilise pas. En outre, envoyer un mail dans l'ENTOne ne sera pas plus rapide qu'avec une messagerie classique.

La communication s'effectue donc pas mail : si c'est un mail émanant de la direction, il est envoyé à chaque enseignant qui relaie aux familles de sa classe.

Chaque information depuis deux ans a été scrupuleusement envoyée en temps et en heure. Les derniers protocoles (depuis la rentrée de janvier) ne l'ont pas été car la directrice ne souhaite pas noyer les parents avec de multiples informations qui changent plusieurs fois par semaine, mais s'ils le souhaitent, c'est tout à fait possible.

L'équipe serait curieuse de connaître les documents qui n'ont pas été communiqués à cette personne... ?

Pour ce qui est de la communication sur l'ENTOne et pour information, une enseignante avait posté le mot sur la sécurité aux abords de l'école de Feugères. Sur 17 familles, 5 seulement ont consulté le message. Pour le compte rendu du conseil d'école du premier trimestre, toujours dans cette classe, sur 17 familles, seules 3 l'ont consulté.

Mme Tirard fait remarquer qu'il faudrait peut-être rédiger un rappel au sujet de l'importance de la communication avec les enseignants ? **Ce sont les interlocuteurs privilégiés des familles**, et de multiples questions peuvent être résolues rapidement si elles sont posées au fur et à mesure...

** « Étant donné que les conseils d'école en visio ont lieu à 18h00, est-il possible de voter pour que tous les prochains conseils d'école aient lieu à 18h00 ? »*

Les parents et élus font savoir que c'est trop juste pour eux. Les conseils d'école en présentiel sont donc maintenus à 20h15.

XI/ Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est présenté par Mme Robin, trésorière de la coopérative scolaire.

Un partage d'écran permet de présenter les documents « recettes » et « dépenses ». Ces documents sont consultables sur le blog de l'école, ainsi que le compte rendu du conseil d'école.

Fait à Marchésieux le 20/01/2022

La directrice, Tirard Céline